



Décisions du Président
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
Décision n°DP-2023-435

**Direction de l'Economie et du
Marketing Territorial**

**OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA LOCATION D'UN
BUREAU AU POLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON AVEC L'ASSOCIATION
INITIACTIVE 26-07**

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-2, L5211-9 et L5211-10,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2020.150 en date du 9 juillet 2020, portant élection du Président d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2022.449 en date du 15 décembre 2022, portant délégation de pouvoirs au Président par le Conseil Communautaire,

VU le projet de convention ci-annexé,

VU les précédentes conventions d'occupation précaire validées avec l'association Initiative 26-07 depuis 2016,

CONSIDERANT que l'association Initiative 26-07 a émis la volonté de renouveler son installation au Pôle entrepreneurial de Vidalon pour une durée de 36 mois

CONSIDERANT qu'Annonay Rhône Agglo a répondu favorablement à cette demande, il y a lieu d'établir une nouvelle convention qui détermine les nouvelles conditions de location dudit bureau.

DÉCIDE

Article 1 : La conclusion d'une convention d'occupation précaire avec Initiative 26-07 pour la location d'un bureau de 15 m² situé au niveau 0 du bâtiment.

Article 2 : La présente convention est conclue à compter du 1er janvier 2024 pour une période de 36 mois jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous Préfecture de Tournon

Et Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Transmis en sous-préfecture le : 22/12/23

Identifiant télétransmission : :

Fait à Davézieux, le

Président

Simon PLENET

22 DEC. 2023